

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

RD40 - TRAVERSE DE RAVAUD

COMpte RENDU DE CHANTIER N°3

du : 6 juin 2012

Prochain rendez-vous le : mercredi 13 juin à 9h00 à Ravaud

INTERVENANTS		Diffusion	téléphone	courriel
Mairie d'Aussac-Vadalle	M. LIOT – Maire	X	06-77-77-12-14	gliot@wanadoo.fr
Mairie d'Aussac-Vadalle	M. BRUNET – Adjoint	X	06-13-25-44-50	jacky_brunet@orange.fr
ADA Aigre	M. BOURUT	X	06-31-63-99-13	sbourut@cg16.fr
DIRA	M. MOMPEIX (M. BROUSSARD)	X	05-45-94-52-63	eric.mompeix@developpement-durable.gouv.fr
SDEG 16	M. MAURILLON	X	06-19-58-09-82	cmaurillon@sdeg16.fr
SDEL 16	M. ACHAIN	X	06-20-90-64-28	bachain@charentes-energie.sdel.fr
SCOTPA	M. EPRON (chantier) M. BLEVIN (directeur) M. TRAVERSA (études) M. LAURENT (SARL Romoeuf)	X	06-76-78-10-19 06-77-58-15-04 05-45-68-04-80	d.epron@scotpa.fr siege@scotpa.fr romoeuf.sarl@wanadoo.fr
JARDINS DE L'ANGOUMOIS	M. REVault (directeur) M. ALAMARGOT (chantier)	X	06-08-24-56-18 05-45-65-80-10	jardins.angoumois@wanadoo.fr
Maître d'œuvre ERI	M. HAUQUIN	X	05-45-21-21-54	eriang@wanadoo.fr

1) PLANNING

Notification du marché : **16 avril 2012**

- ❖ Le planning SCOTPA a été transmis ce jour. Son intervention débutera le 04/06 et prendra fin le 27/07
- ❖ L'Ada pourra intervenir pour les travaux de chaussée à partir du 30/07. Le marquage sera réalisé par SCOTPA début septembre. La commune souhaiterai que l'Ada transmette ses dates précises d'intervention afin d'en informer ses administrés.

2) ORGANISATION DU CHANTIER

Rappel :

- SCOTPA a informé les riverains par courrier.
- Le chantier sera réalisé sous déviation pendant toute sa durée. Toutefois, l'accès devra être conservé pour les riverains, les transports scolaires et le ramassage des ordures ménagères. Le passage d'engins agricoles doit rester possible pendant la période de moisson.

- ❖ La déviation a été mise en place. Elle devra être complétée par des panneaux de limitation à 30 km/h aux entrées de Vadalle. Pour plus de clareté, la signalisation de déviation a été renforcée au carrefour RD40/RD15.
- ❖ La terre végétale est mise à disposition par la mairie sur le terrain derrière la salle des fêtes. Il faudra utiliser en priorité la terre végétale stockée sur le terrain de M.Kerjean à l'entrée ouest du village.
- ❖ L'écoulement des eaux provenant de la carrière Garandeau est stoppée jusqu'au 15/06 afin de permettre la pose du réseau EP.

3) AVANCEMENT

- ❖ La pose du réseau EP côté Garandeau est en cours.
- ❖ Les terrassement pour la fondation du mur de soutènement du talus est en cours.
- ❖ Le peuplier a été abattu. Une solution pour le dessouchage est en cours de recherche.
- ❖ Les Jardins de l'angoumois interviendront vers le 18/06 pour le nettoyage du sous-bois.
- ❖ Les travaux de maçonnerie (sous-traitant ROMOEUF) débuteront vers le 11/06 par la pose du mur en moellons (séquence 2) et la zone du bassin.
- ❖ Les études géotechniques visant à dimensionner les fondations de la passerelle auront lieu le 06/06.

4) MISE AU POINT DU CHANTIER

- ❖ Pour des raisons d'entretien et de nuisance sonore, les avaloirs à grille seront remplacés par des regards avaloir.
- ❖ Suite au problème de dessouchage du peuplier, les Jardins de l'Angoumois chiffrent une proposition alternative. Cette solution devra assurer la pérennité de l'ouvrage et notamment permettre la réalisation de la fondation de la passerelle. Une réunion spécifique aura lieu le 07/06 à 10h15.
- ❖ La commune demande un chiffrage à SCOTPA pour la reprise du muret du lavoir (sur la rive opposée à la souche), de la pile du pont jusqu'à la grosse pierre dans l'eau. Le chiffrage devra comprendre également la démolition du béton matricé le long du ruisseau.

5) REMARQUES GENERALES

- ❖ Les prestations réalisés par l'Ada sur la chaussée sont :
 - Renforcement, rabotage, reprofilage et réalisation du tapis.
 Seules les poutres de rive seront réalisées par SCOTPA.
- ❖ Pour limiter au maximum le rabotage, l'Ada indique que les bordures devront être implantées à +5cm fil d'eau de la chaussée existante, dans la mesure du possible.

Un reprofilage sera réalisé dans les zones dépassant 5cm. Aux abords du pont et ponctuellement, un rabotage sera à prévoir.

- ❖ La mairie nous informe que l'option pour la réalisation des entrées riveraines en résine gravillonnée est retenue.
- ❖ Les Jardins de l'Angoumois souligne le fait qu'après l'abattage du peuplier, un suivi sera à faire dans les 5 ans qui suivent pour éliminer les repousses.
- ❖ Les délais de fabrication de la passerelle sont d'environ 1,5mois.

6) RESEAUX

- ❖ La mairie transmet les coordonnées de SCOTPA à la Lyonnaise des eaux pour la réalisation de la tranchée au carrefour RD40/Chemin de la Terrière (en cours).
- ❖ Un point sur site sera à faire vers le 20/06 entre SCOTPA et le SDEG16/SDEL pour déterminer l'implantation altimétrique des massifs des candélabres.
- ❖ La dépose des mâts existants et la mise en place des nouveaux candélabres pourra être réalisée en 3 interventions, qui seront définies à l'avancement du chantier. Une première intervention sera réalisée vers le 25/06 pour la dépose des poteaux existants. A partir de cette date, il n'y aura plus d'éclairage durant 3 à 4 semaines.



06/06/2012



06/06/2012

Prochaine réunion :

Le mercredi 13 juin à 9h00 sur site.

Ce compte-rendu tient lieu de convocation.